Trace journal de bord n°X

Compétence : prévention

I- Contexte

Depuis le début de mon stage, il ne se passe pas une journée sans que le sujet des vaccinations ne soit abordé : demande des patients de vérifier leurs vaccinations pour savoir s'ils sont bien à jour, prescription ou réalisation de vaccins, consultations de suivi pédiatrique,...

Lors de l'externat, le calendrier vaccinal nous est enseigné, avec les différentes valences à prévoir pour chaque âge. Cependant, les noms des différents vaccins avec leur valence respective ne nous sont pas appris, ce qui est problématique pour la pratique de tous les jours.

II- Problématique

Quel est le calendrier vaccinal concernant DTCP et quelles sont les noms de spécialités prescrites ?

III- Eléments de réponse

D'après le calendrier vaccinal, le vaccin de la Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite doit être fait à 2, 4 et 11 mois.

La primo-vaccination, qui inclut les deux premières injections suivies d'un rappel, est obligatoire chez tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018. Cette vaccination est associée à celle de la coqueluche, de l'haemophilus Influenzae de type b et de l'hépatite B, également obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2018. Le vaccin doit comporter des valences à dose complète d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (DTCaP)

Les vaccins dans le commerce correspondant à tous ces critères sont :

- l'InfanrixHexa® (anatoxine diphtétrique > 30 UI, antigènes coquelucheux à 58 μg),
- le Vaxelis® (anatoxine diphtétrique > 20 UI, antigènes coquelucheux à 45 μg),
- l'**Hexyon**® (anatoxine diphtétrique > 20 UI, antigènes coquelucheux à 50 μg)

NB: il existe également l'InfanrixQuinta (sans l'hépatite B), l'InfanrixTetra (sans l'hépatite B et l'haemophilus influenza), et le Pentavac (sans l'hépatite B), mais ne correspondant pas aux recommandations.

Les rappels sont ensuite recommandés :

- A 6 ans: une vaccination DTCaP est demandée par le calendrier. Les vaccins y correspondant sont: le TetraVac acellulaire® (anatoxine diphtétrique > 30 UI, antigènes coquelucheux à 50 μg), et l'InfanrixTetra® (anatoxine diphtétrique > 30 UI, antigènes coquelucheux à 58 μg),
- A 11-13 ans: un vaccin combiné est recommandé, contenant des doses réduites d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (dTcaP). Les vaccins correspondant sont: le BoostrixTetra® (anatoxine diphtérique > 2 UI, antigènes

coquelucheux à 18,5 μ g) et le **Repevax**[®] (anatoxine diphtétrique purifiée > 2 UI, antigènes coquelucheux à 15,5 μ g).

- A 25 ans : un vaccin dTcaP est recommandé si le patient n'a pas reçu de vaccination contre la coqueluche lors des 5 années précédentes. Les vaccins possibles sont le **BoostrixTetra®** et le **Repevax®**. Sinon un dTP sera prescrit, le vaccin correspondant étant le **Revaxis®** (Anatoxine diphtérique > 2 UI).
- A 45 et 65 ans, puis tous les dix ans : un dTPolio doit être prescrit, soit le **Revaxis**®.

Sources:

- https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_29juin20.pdf
- https://www.infovac.fr/vaccins/disponibilite-des-vaccins
- Vidal.fr